



EXTRAIT DE PROCÈS VERBAL

RÉSOLUTION 08-04-08-R01

Extrait du procès-verbal d'une réunion du conseil d'administration de ÉCOLOSOL INC., tenue au siège social de la compagnie au 3280, rue Blériot, Mascouche (Québec), le 8 avril 2008.

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE :

Chamard et Associés inc. cabinet d'expertise environnementale soit et est par la présente résolution autorisé à faire pour et au nom de la compagnie toute demande de certificat d'autorisation ou d'autorisation au ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec en vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, ainsi qu'à préparer toutes modifications ou extensions, tous changements ou autres documents qui pourraient être nécessaires concernant la demande de certificat d'autorisation pour un centre de stockage des sols à Mascouche.

ADOPTÉE

Extrait vérifiable et certifié, ce 8 avril 2008

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Normand Trudel', written over a horizontal line.

Normand Trudel, président